



Avis de Vitré-Tuvalu sur le SDAGE Loire Bretagne

1 – Le contexte

Le SDAGE 2010-2015 adopté en 2009 fixait pour la région Bretagne un objectif de bon état écologique pour 61 % des masses d'eau à l'échéance 2015. Comme Eau et rivières de Bretagne, **nous faisons le constat que les résultats sont insuffisants alors que la dépense est principalement supportée par les contribuables et les consommateurs.**

A cela s'ajoute un contexte difficile :

- carence de l'Etat dans la mise en œuvre des législations européenne et nationale,
- recul des réglementations environnementales, notamment dans le domaine de la prévention des pollutions de l'élevage

2 – Les avancées du nouveau SDAGE

- Nous nous félicitons que le SDAGE 2016-2021 reprenne **l'objectif de 61 % des masses d'eau en bon état** (et de 69% pour les masses d'eau du territoire Vilaine et côtiers bretons), si l'on veut respecter les 100% d'ici 2027, comme nous y oblige la DCE. En nous désolant de voir la Seiche et les affluents de Vilaine amont dans un état dégradé, avec un objectif à atteindre pour 2027.
- Nous soutenons l'intégration des **captages de la Valière et du Pont Billon comme prioritaires** (mesure 6C1), ainsi que le captage souterrain de Princé.
- **Nous soutenons les dispositions visant à la protection et la gestion des zones humides**, dont la mesure 8B1 sur la démarche « Eviter, Réduire, Compenser ».
- Nous soutenons la disposition 11A2 qui demande aux SAGE d'établir des programmes d'action déclinant les objectifs et principes de **gestion des têtes de bassin versant**.
- Nous soutenons les dispositions de **réduction des apports de phosphore**, seule nouvelle mesure forte liée aux pollutions agricoles.
- Nous nous félicitons des orientations et dispositions du projet de SDAGE qui renforcent les liens avec les SAGE et Commissions Locales de l'Eau (CLE)

3 – Les points à améliorer du projet de SDAGE

- Comme Eau et rivières, nous partageons le constat du non-respect de la réglementation. Aussi, **nous appelons à un SDAGE plus prescriptif**, s'il ne veut pas rester un vœu pieu.
- Les dispositions du projet de SDAGE visant à réduire les pollutions diffuses d'origine agricole sont faibles (faible efficacité des programmes « nitrates », « pesticides »), alors qu'ils mobilisent une grande partie des budgets de l'agence. Nous proposons que **le SDAGE fixe des objectifs de réduction de glyphosate et de diuron** sur le bassin.
- Nous demandons l'ajout du captage de St Didier (Vilaine) dans la liste des **captages prioritaires** (mesure 6C1), au regard de l'augmentation de sa capacité de production et de son rôle central dans l'alimentation en eau potable de l'Ille et Vilaine.

- Nous constatons que les **étangs sensibles à l'eutrophisation** (Chapelle Erbrée, Cantache, Valière) de l'ancien SDAGE... sont encore prioritaires, sans que la situation ne s'améliore sur le terrain (mesure 3B1).
- Nous déplorons l'absence de politique volontariste (coordonnée) du SDAGE sur les **économies d'eau**.
- **Nous proposons que les zones de loisirs nautiques soient classées en zone de baignade** : cas de l'étang de Haute-Vilaine (mesure 6F), contaminé aux cyanobactéries, toujours sans profil des eaux de baignade (4 ans après la date butoir de la Directive « baignade ») et dont la base nautique n'est pas soumise aux mêmes règles que la plage de l'autre côté de la rive.

En conséquence, **l'association Vitré-Tuvalu émet un avis favorable, avec réserve, sur le projet de SDAGE qui nous est soumis**. Il va dans le bon sens, mais ne se donne pas les moyens d'atteindre les objectifs fixés par la DCE.

Adopté en Conseil d'administration du 10 juin 2015

Association Vitré-Tuvalu

L'association Vitré-Tuvalu est une association de promotion d'un véritable développement durable sur Vitré (35) et son Pays. Nous sommes :

- Membre fondateurs de la Fédération Ille-et-Vilaine Nature Environnement (**IVINE**), qui est agréée pour la protection de l'environnement
- Adhérent à l'association Eau et rivières de Bretagne (**ERB**)
- Partenaire du **Syndicat de Vilaine Amont** (co-signataire de la Charte « jardiner au naturel, ça coule de source »)

Association Vitré-Tuvalu

27 rue Notre Dame, 35500 Vitré

<http://vitre.tuvalu.free.fr>

Suivez-nous sur Facebook et Twitter